

Tarif des douanes

Le ministre devrait examiner avec soin la question des droits et des tarifs de douane sur les importations et envisager la possibilité de faire de Churchill un port franc. Il faut en tirer pleinement parti.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Que pensez-vous d'un casino là-bas?

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur adjoint: Adoptée.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Laniel.)

Sur l'article 1—*Annexe A modifiée*

M. Stevens: Monsieur le président, avant de passer à l'article 1 ou aux autres articles du bill, le ministre pourrait-il répondre à des questions d'ordre général? A l'étape de la deuxième lecture, j'ai signalé que le budget portait le total des droits de douane de 1,810 millions à 1,930 millions. J'ai pensé que la Chambre tiendrait à entendre le ministre expliquer pourquoi il prévoit à l'heure actuelle une hausse de 120 millions des droits de douane. Je suppose que c'est l'accroissement des importations, mais des précisions sur cette augmentation assez considérable des revenus douaniers nous seraient utiles.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, le député se reporte aux chiffres qu'on peut trouver dans une des annexes qui accompagnaient les documents budgétaires publiés pour la gouverne des députés et des Canadiens et intitulée: «Gouvernement du Canada, État des transactions financières, 1974-1975. A la page 7 de ce document, on constate que les droits d'accise cette année, d'après une prévision préliminaire réelle, s'élèvent à 749 millions de dollars et que les droits d'accise sur les importations s'établiraient à 1,810 millions de dollars.

La raison primordiale de cette hausse par rapport aux chiffres de 1974 qui étaient de 686 millions et de 1,384 millions respectivement peut être principalement attribuée aux effets inflationnistes sur le mouvement des produits importés.

M. Stevens: Monsieur le président, je remercie le député de cette explication. Pourrait-il fournir aux députés une ventilation des produits qui rapportent le plus? S'il pouvait nous dire quelles sont les trois ou quatre marchandises les plus importantes en ce qui concerne les revenus de la douane, cela pourrait être utile.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, je serais disposé à déposer une répartition complète. Je n'en ai pas ici à la main, mais si le député y tient, je la déposerai à la Chambre.

M. Stevens: Monsieur le président, à propos de certains postes tarifaires dont il était question dans le budget du 18 novembre, la plupart des députés ont sans doute reçu copie d'une pétition signée par des gens intéressés à l'industrie du pneumatique. Ils se disent inquiets devant la réduction de 17 ½ p. 100 à 12 ½ p. 100 des droits tarifaires sur certains articles de la catégorie des pneus. Mon collègue, le député de Simcoe-Nord, en a parlé.

Le ministre pourrait-il nous dire si l'on a envisagé de rétablir ces droits tarifaires ou s'il a des observations particulières à faire au sujet des signataires de la pétition

[M. Smith (Churchill).]

qui soutiennent que la réduction des droits tarifaires a entraîné la perte de près de 1,000 emplois?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, l'un des avantages qu'il y a à détenir ce portefeuille, c'est que l'on m'a doté d'un secrétaire parlementaire très efficace qui s'est penché sur cette question. Pourrait-on lui permettre de répondre à la question?

M. Cullen: Monsieur le président, j'aimerais d'abord féliciter les Travailleurs unis du caoutchouc de leurs excellentes instances visant à rétablir cet article du tarif à 17.5 p. 100. J'ai rencontré une dizaine de leurs représentants venus d'un peu partout au Canada. D'une manière très objective et impartiale, ils nous ont exposé leurs préoccupations au sujet de cet article et nous ont donné une idée des problèmes qu'ils appréhendaient. Ils ont admis en toute honnêteté que le problème global ne tenait pas uniquement à la question des droits de douane, mais qu'il existait d'autres difficultés dans l'industrie. Par suite de leurs instances, cependant, nous comprenons mieux les problèmes qu'ils affrontent actuellement.

Les compagnies qui fournissent les matériaux aux fabricants de pneus ont aussi présenté des instances à nos hauts fonctionnaires. Nous sommes ensuite allés trouver ces fabricants pour nous entretenir avec eux de la question.

A mon sens, il serait prématuré de dire quelles mesures seront prises, mais nous avons obtenu des renseignements complets et approfondis des fabricants de pneus, de ceux qui leur fournissent le caoutchouc et de ceux qui travaillent pour eux. Je dirais qu'une décision ne devrait pas tarder.

M. Stevens: Monsieur le président, je remercie le secrétaire parlementaire de sa réponse au sujet du poste du tarif qui s'applique aux pneus et aux produits connexes.

Lors de l'adoption du dernier projet de loi sur le tarif des douanes à la suite du budget du 18 novembre, certaines appréhensions avaient été exprimées au sujet des changements annoncés. C'était au sujet de certains produits frais comme le chou, les oignons, les carottes et les pois. On a discuté de certains de ces articles à ce moment-là. Le ministre pourrait-il nous dire s'il y a eu réellement des plaintes au sujet des modifications issues du budget du 18 novembre concernant les produits frais prévus à ce moment-là?

● (2050)

Le président: L'article 1 est-il adopté?

M. Stevens: Monsieur le président, je crois que le ministre est prêt à répondre.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, les députés se rappelleront que lorsque nous avons fait ces ajustements tarifaires, nous les avons soumis au comité plénier de façon à pouvoir les réviser s'ils nuisaient à l'embauche ou à notre capacité de concurrencer les États-Unis. Nous avons obtenu une déclaration générale du Conseil canadien de l'horticulture. En revanche, personne ne nous a fait savoir que nos mesures de novembre avaient été préjudiciables à l'un ou l'autre des produits mentionnés par le député.